

8029 - Le jugement de la lecture du Coran dans une maison qui abrite un chien

question

Comment juger la lecture du Coran dans une maison qui abrite un chien?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'y a aucun inconvénient à le faire. Mais il faut faire sortir le chien et ne pas le conserver dans la maison, car on ne peut l'y garder que pour l'une des trois utilisations : la chasse, la garde de champs ou de troupeaux, en vertu des propos du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui):

Quiconque se procure un chien qui ne soit pas utilisé dans la chasse, la garde des champs ou des troupeaux, provoquera, à cause de la présence du chien chez lui, la diminution de sa récompense, à raison de deux carats chaque jour (rapporté par al-Boukhari et Mouslim). Allah est celui qui assure l'assistance.